

Linkedin, 2 avril 2023

[Claire Nouvian Fondatrice de Bloom, Prix Goldman de l'environnement 2018](#)

🔥 C'est GRAVISSIME

[En pleine nuit, les bureaux de l'office français de la biodiversité ont été incendiés à Brest.](#) Dans un contexte de colère des pêcheurs, la situation est devenue explosive.



Voici les raisons de ce chaos (SPOILER: le secrétaire d'Etat à la mer Hervé Berville porte une responsabilité ÉNORME) ↓

Cet incendie déplorable intervient après dix jours de mobilisation des pêcheurs, chauffés à blanc par les mensonges pyromanes du Secrétaire d'État à la Mer, Hervé Berville, qui a soufflé sur les braises du mécontentement de la réforme des retraites pour rendre impossible une véritable protection de l'océan et de la pêche artisanale.

Décryptage d'une semaine de mensonges qui ont excité la colère des pêcheurs :

1er mensonge : le 8 mars au Sénat, le secrétaire d'État à la mer affirme que la Commission européenne "propose" l'interdiction du chalutage de fond dans les aires marines protégées.

C'est FAUX. La Commission n'en a pas eu le courage : elle a sorti un "plan d'action" pour l'océan, sans contrainte, sans "dents".

Ni une proposition de règlement, ni même de directive.

Un simple rappel à l'ordre aux États que s'ils veulent sauver le climat, il faut mettre en œuvre une protection réelle de l'océan.

Le seul mérite de ce mensonge ? Dévoiler au grand jour les véritables intentions anti-écologiques d'Hervé Berville derrière les discours de marketing écolo.

Hervé Berville a abattu ses cartes : pour lui, le plan d'action pour protéger l'océan et le climat est une catastrophe car il oblige les pays à protéger l'océan et le climat !

Et à interdire les engins de fond dans les aires marines protégées. La base en somme...

2ème mensonge d' Herve Berville :

Le 15 mars à l'Assemblée, il affirme que le plan de la Commission "condamnerait la pêche artisanale française et l'amènerait à disparaître. Pas dans 10 ans, demain."

Et il ajoute que cela amènerait "à ce qu'on ait simplement de la pêche industrielle dans nos territoires".

Infâmes, dégradants, insupportables mensonges.

Si nous avons de vraies AMP (aujourd'hui moins de 0,1% d'aires marines vraiment protégées en France métropolitaine), nous pourrions SAUVER la pêche artisanale puisqu'elle seule y serait AUTORISÉE et les pêcheurs en seraient les 1ers défenseurs car ils ne sauraient plus s'en passer.

Si nous avons de vraies AMP, la pêche industrielle qu'Hervé Berville DEFEND en trahissant les pêcheurs français (faut-il le RAPPELER) y serait interdite.

3ème mensonge devant le Conseil de l'UE le 20 mars : Berville remet une couche de fake news en disant que la "proposition de la Commission" (ce n'en est pas une) "serait la condamnation pure et simple de la pêche artisanale française" (archi faux donc)... « pas dans 20 ans, pas dans 10 ans, demain, en 2024 »

Archi archi FAUX.

La Commission dit, dans un document qui, rappelons-le, n'est même pas CONTRAIGNANT, que les États auraient déjà dû mettre en œuvre la Directive Habitats depuis... 1992 donc !

Les engins traînés sur le fond n'auraient jamais dû être autorisés dans les zones protégées selon la Directive Habitats.

Malgré 20 ans d'inaction et d'infractions de l'État au regard du droit européen, la Commission allonge le délai en indiquant que cette interdiction doit ENFIN avoir lieu dans toutes les zones Natura 2000 d'ici... 2030 ! Ca laisse le temps de prévoir et de s'organiser non ?

Mais au lieu d'être le garant d'un débat rationnel et juste, H. Berville ment. Il s'affranchit de toute contrainte éthique et même du souci de vraisemblance.

En prédicateur médiéval apocalyptique, il annonce la mort de toute la filière pêche.

Résultat ? Le 22 mars, le feu prend.

Blocages de ports, confrontations violentes avec la police, sclérose et polarisation des positions, haine des ONG, refus de la protection des océans, refus de la protection des dauphins...

Le marchand de peur a appliqué les leçons cyniques de Machiavel et récolté ce que lui et ses complices industriels de toujours, le Comité national des pêches (l'équivalent de la FNSEA pour la pêche) voulaient :

- 1) Empêcher la protection de l'océan, à tout prix.
- 2) Empêcher la protection de la pêche artisanale, à tout prix.
- 3) Reconduire les recettes de la ruine qui ont mené à l'enrichissement des industriels mais à la destruction de l'océan, des emplois et des animaux marins depuis des décennies.

Et surtout, surtout...

- 4) Scinder les alliés qui le menacent.

Qui a fait interdire la pêche électrique en Europe CONTRE la volonté des industriels et de l'État français ? BLOOM et les pêcheurs côtiers.

Qui demande l'interdiction des navires industriels de plus de 25 mètres dans la zone des 12 milles nautiques pour mettre fin à la concurrence déloyale des petits face aux machines de guerre industrielles ? BLOOM et les pêcheurs côtiers.

Qui a gagné le vote au Parlement européen pour interdire la senne démersale qui détruit l'océan et menace nos communautés de pêcheurs ? BLOOM et les pêcheurs côtiers.

Et qui les a trahis en trilogue ? L'État français.

Ce qui menace la pêche industrielle, ses représentants officiels et ses alliés politiques, c'est l'alliance des pêcheurs côtiers et des ONG.

Les paroles passent mais les faits restent.

Personne n'est dupe de vos tartufferies M. Hervé Berville .

Vous serez tenu responsable d'avoir empêché une transition juste, équitable, sociale et écologique du secteur de la pêche au moment où l'humanité fait face aux impératifs climatiques et biologiques d'une planète en dépassement de ses limites naturelles

Citoyennes, citoyens, ne cherchez plus le coupable du chaos et de la misère des pêcheurs, on l'a trouvé. Il a un nom : Hervé Berville. Et il devra répondre de ses actes. Nous nous en assurerons.